

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **53 (1924)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉCOLE NE DOIT PAS DÉRACINER L'ENFANT

Lorsque, bien plus tard, l'école vaudoise sera jugée avec le recul qu'il faut, selon ses fruits, on découvrira que ce fut un de ses plus beaux mérites que de n'avoir pas arraché les enfants à la terre. Car, dans le dépeuplement des campagnes, le maître d'école exerce, en bien ou en mal, l'influence décisive. Les nôtres, vieux ou jeunes, auront su concilier l'instruction générale de l'enfant avec le respect du métier paternel. Ce n'est pas toujours aussi facile que vous ne croiriez. Il n'y a pas bien longtemps, le chef d'une des plus importantes dentelleries de France constatait que, dans sa région normande, l'école publique avait tué l'industrie dentellière. Comment ? Tout simplement parce que l'école publique avait raflé toutes les fillettes pour en faire des dactylos et des employées. Fi de la dentelle maternelle ! Ailleurs on a vu tous les enfants munis du certificat primaire quitter le travail de la terre et s'en aller à la ville, trouver des emplois de bureaux. Cette politique scolaire, c'est la mort du pays, puisqu'elle raye de la nation, et d'un seul coup, les laboureurs, les maçons et les tisserands. Avec un peuple de bacheliers, vous n'irez pas loin.

En France comme au pays vaudois, l'élite des maîtres primaires l'a compris. Tout à côté de ce village de France où les enfants ne rêvaient plus que dactylographie et emplois de bureaux, le maître, plus avisé, obtenait des résultats égaux, aux examens. Mais ses élèves restent au village et continuent la profession agricole de leurs parents. C'est que l'instituteur ne craint pas de chausser les sabots. Il cultive son jardin, son champ. Il élève des lapins et des poules. Il a une vache. Il associe les élèves à ses travaux, à ses recherches. Il leur fait aimer le travail de la terre. Il leur enseigne les meilleures méthodes de culture et d'élevage. Eux, le voyant, ne rougissent point de demeurer ruraux.

(*Gazette de Lausanne.*)

PIERRE DESLANDES.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire. — A la suite de la dernière session d'examens, la Commission cantonale des études, dans sa séance du 28 juillet, a décerné les brevets suivants :

Avec la mention « Très bien » : A MM. Fernand Mauron, de Sales (Sarine) ; Gaston Parmentier, de Pont (Veveyse) ; à M^{lles} Marie-Madeleine Blanc, de Corbières ; Alberte Chappex, de Monthey (Valais) ; Marie Dessonnaz, de Villarepos ; Jeanne Mauron, de Praroman ; Marthe Menoud, de Montévraz ; Josy Winckler, de Fribourg.

Avec la mention « Bien » : A MM. Marcel Pasquier, de Maules ; Paul Schaller, de Rebeuvelier (Jura bernois) ; Marc Crettenand, de Leytron (Valais) ; Samuel Derron, de Praz (Vuilly) ; Marcel Fassnacht, de Montilier ; André Jacot, du Locle (Neuchâtel) ; Ernest Guillod, de Vuilly-le-Bas ; à M^{lles} Cécile Maillard, de La Rougève ; Agnès Oberson, d'Estévenens.

Avec la mention « Satisfaisant » : A MM. Joseph Ducrest, de Pont (Veveyse) ; Simon Etienne, d'Oberried (Sarine) ; Raymond Lambert, de Châtillon ; Paul Luisier, de Saillon (Valais) ; Henri Macheret, de Rueyres-St-Laurent ; André Pittet, de Cheiry ; Louis Monney, de Corpataux ; Marius Musy, de Dompierre ; Jules Zehnder, de Neuheim (Zoug) ; Marcel Dillon, de Cressier-sur-Morat ; à M^{lle} Jeanne Sudan, de Chavannes-les-Forts ; à M^{me} Marie-Thérèse Riedo, de Saint-Antoine.

Ont obtenu des diplômes pour l'enseignement des ouvrages manuels : M^{lles} Marie Demierre, de Montet (Glâne) ; Marie Fracheboud, de Lessoc ; Marie Grossrieder, d'Oberried ; Louise Kolly, d'Essert ; Marie-Lucie Perritaz, de Villarlod ; Anne Pasquier, du Pâquier ; Agathine Vésey, de Montbrelloz ; Louise Burgy, de Cordast ; Martha Finsterwald, de Stilli (Argovie) ; Bertha Helfer, de Courlevon ; Anna Mæchler, de Wangen (Schwytz) ; Emilie Marti, de Wagenhausen (Argovie) ; Régina Schneuwly, de Wünnewyl.

Personnel enseignant. — L'Ecole normale a perdu, à la fin de l'année scolaire, l'un de ses plus anciens et plus méritants professeurs : M. Aebischer se retire de l'enseignement, après 34 ans de féconde activité à Hauterive, comme surveillant, comme professeur de dessin, de mathématiques et de sciences. Presque tous les maîtres du canton ont été formés sous sa direction. Ils savent avec quelle ardeur et quelle conscience M. Aebischer se donnait à sa classe, quelle rigueur il apportait à ses démonstrations, quelle précision il exigeait légitimement de ses élèves. Les instituteurs et spécialement ses collègues et le directeur de l'Ecole normale lui souhaitent de voir se prolonger les studieux loisirs qu'il s'est ménagés, en vue de la recherche et de la détermination des cryptogames du canton.

Dans sa séance du 23 août, le Conseil d'Etat a fait appel, pour remplacer M. Aebischer, à M. Jean Berther, docteur ès sciences de notre Université, professeur suppléant au Technicum. Nous lui souhaitons la bienvenue et une carrière aussi longue, aussi remplie, aussi fructueuse que celle de son prédécesseur.

Au Collège Saint-Michel, Mgr Hubert Savoy succède à Mgr J.-B. Jaccoud dans les fonctions importantes du rectorat. Professeur au Séminaire depuis 1897, Mgr Savoy s'est toujours vivement intéressé aux questions d'enseignement. Ce n'est un secret pour personne qu'il a prêté un concours apprécié et prépondérant dans la construction du bâtiment et dans l'organisation des études de l'Ecole commerciale pour jeunes filles, à Gambach. Nous ne mentionnerons point les nombreux services qu'il rendit au pays en maintes circonstances ; chacun sait en particulier quel rôle il joua dans l'organisation de l'internement pendant la guerre, avec quel dévouement il consacra généreusement ses jours et ses nuits aux soldats malades de la grippe, à Berne, en novembre 1918. Dès que la démission de M. le recteur Jaccoud fut

connue, l'opinion publique unanime désigna Mgr Hubert Savoy pour lui succéder et c'est, peut-on dire justement, sous l'irrésistible pression de cette opinion que le nouveau Recteur dut faire taire ses préférences, accepter la lourde et méritoire charge qui lui est confiée.

C'est avec émotion que nous avons appris que M. le recteur Jaccoud quittait ce Collège Saint-Michel, qu'il semblait incarner depuis un demi-siècle. Héritier du P. Canisius et des Jésuites qui, pendant quatre siècles, ont valu à cet établissement une haute renommée, M. Jaccoud a su parfaitement accorder les vieilles traditions de l'humanisme catholique avec les exigences de nos générations trépidantes ; il a su donner aux sciences, aux disciplines nouvelles, leur part, tout en conservant la leur aux lettres classiques ; la grammaire, la rhétorique, la philosophie conservent dans ses programmes leur place fondamentale. Il plaisantait volontiers les pédagogues et la pédagogie ; mais les nombreux rapports qu'il publia, et qui constituent une collection si riche d'idées fécondes et de jugements aussi fortement motivés que personnels, montrent à qui les lisent et les relisent quel éminent pédagogue il fut, dans la théorie aussi bien qu'en pratique.

D'ailleurs son dernier livre, récemment paru, *Droit naturel et Démocratie*, contient un chapitre sur l'éducation qui vaut à lui seul de gros traités. L'auteur de ces lignes lui doit beaucoup ; qu'on lui permette d'exprimer à M. le Recteur Jaccoud ses sentiments de reconnaissante gratitude et le souhait du plein rétablissement de sa santé, de reposante et féconde retraite.

Evoquons encore le souvenir de M^{me} J. Pasquier-Richoz, la doyenne des inspectrices d'enseignement ménager de notre canton. Elle s'était retirée, il y a peu de temps, fatiguée déjà, de ses pénibles fonctions. La Providence ne lui a point permis de prendre le repos auquel elle avait droit. Que ceux qui l'ont connue lui gardent une pieuse mémoire.

Ecole normale de Hauterive. — Afin d'éviter des frais inutiles aux candidats qui ne pourraient pas être acceptés, l'examen d'admission à l'Ecole normale précède de dix à quinze jours la date de la rentrée. Cet examen a eu lieu, pour les aspirants-instituteurs de langue française, le samedi, 13 septembre. Se sont inscrits 23 candidats. La visite médicale en a écarté trois pour cause de santé insuffisante ; des 20 autres, 13 ont été acceptés comme aspirants pour le canton et 3 pour le dehors, 4 comme élèves non-aspirants.

Les candidats furent moins nombreux que les deux années précédentes, mais leur préparation s'est révélée incontestablement meilleure. Les non-valeurs et les médiocrités se sont manifestement tenues à l'écart. Il est à noter que, des huit premiers admis au cours inférieur, quatre viennent d'écoles secondaires et quatre d'écoles primaires. On en peut conclure que des instituteurs dévoués peuvent fort bien préparer des candidats admissibles à l'Ecole

normale, mais que la fréquentation d'une école secondaire ou régionale doit être vivement conseillée. Nous n'admettrons désormais à l'examen de seconde année que les candidats qui auront subi avec un incontestable succès l'examen pour le premier cours.

Nominations de membres du Corps enseignant. — Le Conseil d'Etat, dans ses séances d'août et de septembre, a élu :

Mgr Hubert Savoy, directeur au Séminaire, recteur du Collège Saint-Michel ; M. le Dr Berther, professeur à l'Ecole normale de Haute-ri-ve ; M. Louis Robadey, instituteur à Châtel-Saint-Denis, professeur à l'Ecole secondaire de la Veveyse ; M. Louis Monney, à Ecuwillens, instituteur à l'école mixte de Magnedens ; M^{lles} Marie-Thérèse Crausaz et Madeleine Thévoz, institutrices aux écoles primaires de la ville de Fribourg ; M. Eugène Corpataux, à Lichtena (Planfayon), instituteur à l'école des garçons de Plasselb ; M. Marcel Fasnacht, à Chiètres, instituteur à l'école libre publique d'Obermettlen ; M. Henri Macheret, à Rueyres-Saint-Laurent, instituteur à l'école mixte de Botterens ; M. André Pittet, à Villarepos, instituteur à l'école mixte de Villarvolard ; M. Joseph Ducrest, à Sommentier, instituteur à l'école mixte de Rueyres-Treyfayes ; M. Alphonse Karth, à Villara-boud, instituteur à l'école des garçons de Sâles (Gruyère) ; M. Pierre Sudan, à La Joux, instituteur aux écoles primaires de la ville de Bulle ; M^{lle} Emma Ducommun, à Villars-sur-Ollon, institutrice à l'école inférieure mixte de Sugiez (Vully-le-Bas) ; M^{lle} Germaine Bourquin, à Neuchâtel, institutrice à l'école moyenne et inférieure de Môtier (Vully-le-Haut) ; M. Ernest Guillod, à Vully-le-Haut, instituteur à l'école moyenne mixte de Nant (Vully-le-Bas) ; M. Marcel Dillon, à Cormondes, instituteur à l'école mixte de La Villette (Belle-garde) ; M^{lle} Cécile Maillard, à La Rougève, institutrice à l'école primaire de La Rougève.

—→↻←—

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

—

Les réunions reprendront au mois de novembre, pour toutes les sections.

Il y avait autrefois, dans une classe de petits enfants, un maître d'école très sévère, qui intimidait ses élèves avec ses façons très brusques de poser des questions avec sa grosse voix, et surtout avec une petite badine qu'il tenait toujours à la main et dont il menaçait terriblement les paresseux...

Il s'approche un jour de l'un de ses élèves, qui était assez niais ; il lève sa baguette, et demande d'une voix tonitruante : — Qui est-ce qui a fait le ciel et la terre ! Le pauvre petit s'abrite derrière ses coudes, se met à pleurer bruyamment, et répond avec la force de l'habitude. — Ce n'est pas moi, m'sieu !...

La stérilité est fille de la dispersion.

D. MARMION.

TRA I LIBRI DI LETTURA

dovrebbe trovare largo posto nell'insegnamento della lingua italiana il volume :

RACCONTI TICINESI :

di **Gius. Curti**

del quale la « Pro Ticino » ha curato recentemente una nuova edizione.

Il Dr. Arm. Janner ne ha curato l'adattamento — l'on. Motta ne scrisse la prefazione — Francesco Chiesa ha permesso la riproduzione di un suo bellissimo racconto.

Il volumetto, in elegante edizione della Ditta **Grassi & Co. di Bellinzona** si vende a Fr. 2,50 la copia.

Sconto ai docenti.

Nelle scuole primarie adottate come

Libro di Lettura per la lingua italiana

quelli della popolare scrittrice ticinese :

CARLONY-GROPPI LUIGIA :

Alba serena. — Libro di lettura per il 2° e 3° anno, grado inferiore, fr. 2. —

Aprile della vita. — Libro di lettura per il 4° e 5° anno, grado inferiore, Fr. 2,50.

In vendita presso gli editori,
GRASSI & Co. BELLINZONA.

PER L'INSEGNAMENTO DELLA BOTANICA

adottate anche il volumetto :

Cenni sulla flora ticinese

con tavole per

riconoscere gli arbusti ed alberi

del **Dr. Mario JÄGGLI**

—
Direttore della Scuola Cant. di Commercio. L'interessante pubblicazione è indispensabile anche a quanti visitano le montagne ed i boschi ticinesi. L'Opera è approvata dal lod. Dipartimento della Pubblica Educazione del Cant. Ticino.

—
In vendita presso gli editori **Grassi & Co. Bellinzona**, a Fr. 1. — la copia.

Sono pubblicati in elegante volumetto, con quadri dei commemorati, i due discorsi che

Francesco Chiesa

tenne a Lugano a commemorazione di

DANTE ALIGHIERI

e

ALESSANDRO MANZONI

—
Nelle scuole secondarie il volumetto dovrebbe essere largamente distribuito, come aiuto nell'insegnamento della lingua italiana.

—
In vendita a Fr. 2. — la copia presso gli editori **Grassi & Co. BELLINZONA.**